

Formation Santé, Sécurité et Conditions de Travail des élus du personnel, plus de 11 salariés - Renouvellement

Ref. **CSE03-6**
Durée : 3.0 jour(s) / 21.0 heures
Formacode : 42866

Pré-requis :

Aucun prérequis n'est nécessaire

Personnes concernées :

Représentants du personnel au CSE des entreprises de plus de 11 salariés.

Objectifs :

- Identifier la CSSCT au sein de l'organisation de l'entreprise et du CSE
- Nommer les prérogatives du CSE en matière de santé sécurité du travail, son rôle et ses missions confiées, ses règles de fonctionnement
- Identifier les enjeux en matière de santé au travail et de prévention des risques
- Distinguer les obligations réglementaires en matière de santé sécurité et conditions de travail.
- Utiliser les outils pour agir sur la prévention des risques professionnels (analyse des situations de travail, proposition de mesures préventives et/ou correctives, promotion de la prévention des risques professionnels)

Programme :

- Histoire CSE/CSSCT
- Domaines d'application du CSE/CSSCT
- Les attributions du CSE en SSCT
- La CSSCT (composition, rôle, moyens, fonctionnement)
- Le délit d'entrave
- Les acteurs de la prévention
- Les enjeux Santé & Sécurité au travail
- Les Accidents du travail et Maladies professionnelles
- L'Analyse à priori des risques :
 - Les inspections
 - L'évaluation des risques et le document unique
 - L'évaluation du risque ATEX, chimique, pénibilité, bruit, vibration, REM, RPS.
- Cas pratique sur le terrain (observation, analyse, restitution)
- Le cadre légal et réglementaire
- Le droit d'alerte et de retrait
- L'Analyse à posteriori des risques : Méthode des 6M et arbre des causes

Démarche pédagogique :

Méthode affirmative par exposés théoriques illustrés par la méthode démonstrative avec des études de cas

Participants : maximum 10

La formation est animée par un formateur : - disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas - justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné



Evaluation et validation :

Evaluation sommative est réalisée en fin de formation via un QCM final de 60 questions.



Le + :

L'approche réglementaire et méthodologique du fonctionnement d'un CSE, par nos experts tierce partie, sans a priori ni compromis.